

## REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

### au Grand Conseil sur l'interpellation Jean Tschopp et consorts – Renforcer les enfants face aux abus (18\_INT\_247)

#### **Rappel de l'interpellation**

*Selon plusieurs enquêtes, l'âge moyen auquel les enfants seraient confrontés à des contenus pornographiques se situerait autour de 11 ans. Un tiers d'enfants de moins de 10 ans auraient déjà été confronté à des contenus pornographiques.<sup>1</sup> Cet âge a sensiblement diminué au cours des dernières années. Il est notamment lié à la multiplication des écrans dans l'environnement des enfants, dès leur plus jeune âge. Si un adulte, voire un adolescent, a tendance à visionner des contenus pornographiques avec plus de distance, il en va différemment d'un enfant. Les femmes (et certaines fois les hommes) y apparaissent souvent comme des objets sexuels. L'exposition des enfants à ces contenus pornographiques est une source de préoccupation pour les parents, souvent démunis pour aborder ces sujets en famille.*

*Encore illustré par le mouvement #metoo, le combat contre le viol et les agressions sexuelles, dont un nombre très préoccupant de femmes et aussi d'hommes sont victimes, est plus que jamais d'actualité.<sup>2</sup> Ce mouvement a mis en évidence la nécessité d'éduquer les enfants dès leur plus jeune âge à la détection et au signalement d'abus sexuels ou de risque d'abus.*

*Préoccupés par la confrontation d'enfants de plus en plus jeunes et nombreux à des contenus pornographiques et à leurs répercussions possibles, les député-e-s soussigné-e-s ont l'honneur d'adresser les questions suivantes au Conseil d'Etat qu'ils remercient d'ores et déjà pour ses réponses en consultation avec la Fondation PROFA et les milieux de la prévention :*

- 1. Dès quel âge et de quelles manières les cours d'éducation sexuelle intègrent-ils la question de la pornographie ?*
- 2. Comment les cours d'éducation sexuelle ou d'autres programmes enseignent-ils aux enfants dès leur plus jeune âge (dès la garderie) et les adolescents à détecter les situations d'abus sexuels ou risques d'abus et à les signaler ?*
- 3. Quelles information et conseils sont délivrés aux parents souhaitant mettre en place un contrôle parental ou un encadrement pour empêcher l'accès de leurs enfants à des contenus pornographiques ou du moins à le limiter autant que possible ? Où ces informations sont-elles accessibles ?*
- 4. Des actions de prévention sont-elles envisagées en matière de contrôle parental ? Si oui, comment ? Et sinon, pourquoi ?*

*Souhaite développer.*

*(Signé) Jean Tschopp  
et 35 cosignataires*

<sup>1</sup> Voir notamment les études OpinionWay 2017 et 2015 pour le compte de l'association Ennocence.

<sup>2</sup> Par ailleurs, une étude récente d'août 2018 conduite conjointement par le CHUV et les Universités de Lausanne et Zurich a montré que plus de 53 % des femmes et 23 % des hommes entre 24 et 26 ans avaient déjà eu une relation sexuelle sans en avoir envie.

## ***Réponse du Conseil d'Etat***

### **L'éducation sexuelle dans le Canton de Vaud**

Le Service d'éducation sexuelle de la Fondation PROFA dispense les cours d'éducation sexuelle chaque année auprès de plus de 40'000 élèves du canton de Vaud sur mandat du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), sous l'égide de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS).

Les cours sont basés sur une approche holistique<sup>1</sup> et scientifiquement correcte sur tous les aspects de la sexualité en accord avec les Standards pour l'éducation sexuelle en Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS-Europe 2010) (cf. annexes 1 et 2). Cette approche comprend un axe éducatif (acquisition de savoirs et de compétences) et un axe préventif (notamment : prévention des abus, des grossesses non désirées, des infections sexuellement transmissibles).

Les cours doivent permettre aux élèves d'acquérir et d'exercer les compétences psychosociales et interpersonnelles définies dans le Plan d'études romand (PER).

L'enseignement doit en particulier soutenir la capacité des élèves à construire des relations basées sur la compréhension et le respect mutuel des besoins et limites de chacun et d'entretenir des rapports égalitaires, à exprimer leurs sentiments et à développer leur esprit critique, notamment face aux représentations de la sexualité dans la pornographie et plus généralement dans les médias, la publicité ou les réseaux sociaux.

En ce sens, ces cours contribuent de manière importante à la prévention de différentes formes de violence sexuelle.

Ils s'étendent tout au long de la scolarité, dès les classes de 3 P (prévention des abus sexuels), jusqu'aux classes de l'Ecole de la transition (Edt) au post-obligatoire.

### **Réponses aux questions**

#### ***1. Dès quel âge et de quelle manière les cours d'éducation sexuelle intègrent-ils la question de la pornographie ?***

Les smartphones et tablettes font désormais partie du quotidien des élèves et mettent à l'épreuve les cadres éducatifs. Les familles et l'école doivent relever ce défi et permettre aux élèves d'appréhender l'ère numérique de manière la plus pertinente possible. Le rôle de l'école est ainsi de favoriser la prévention liée à l'utilisation des outils et contenus numériques, par exemple en exerçant un regard sélectif et critique ainsi que le prévoit le PER dans la thématique MITIC (Médias, Images, Technologies de l'information et de la Communication).

La problématique de la pornographie et, plus largement, l'utilisation des réseaux sociaux font désormais partie à part entière des cours d'éducation sexuelle. Les standards de l'OMS précisent à quel moment et comment aborder ces thématiques avec les élèves (cf. annexe 1).

D'une manière générale, le traitement du thème de la pornographie dans les cours d'éducation sexuelle permet aux élèves de :

- développer leur esprit critique en les aidant à distinguer entre la sexualité dans la vie réelle et la sexualité telle que représentée dans les médias ;
- d'analyser l'influence de la pornographie, de la pression du groupe (pairs), des médias, de la culture, de la religion, du sexe, des lois et du statut socio-économique sur les décisions, les relations et les comportements liés à la sexualité ;
- garder une distance critique dans l'utilisation des média modernes (mobiles, Internet) et être conscients de leurs avantages et de leurs risques ;
- de savoir identifier les ressources et les aides en cas de questions ou de besoins (famille, école, sites internet, et autres ressources).

---

<sup>1</sup> [https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2016/08/Cadre-de-référence-romand\\_dossiershop.pdf](https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2016/08/Cadre-de-référence-romand_dossiershop.pdf)

Il s'agit également d'expliquer, de rassurer et de recentrer les élèves sur leur propre ressenti, expériences et vécu, en fonction de leur âge et de leur niveau de compréhension.

Plus spécifiquement, les cours d'éducation sexuelle abordent le thème de la pornographie aux différents âges de la manière suivante :

- En 6 P, pour les élèves de 9-10 ans, le thème de la pornographie est abordé notamment en lien avec le sexe dans les médias (TV/internet). Les éducateurs-rices/formateurs-rices en santé sexuelle et reproductive orientent l'élève vers les ressources-clés (famille ou école) lorsqu'il ou elle est confronté-e à des images qui le-la dérangent, qui lui font peur ou qui le-la déçoivent.
- En 8 P, pour les élèves de 11-12 ans, il s'agit d'expliquer le cadre légal, d'expliquer à qui est destiné la pornographie et à quoi elle sert, de parler des aides possibles si l'élève y est confronté-e, d'indiquer les sites de référence comme [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch). Il s'agit aussi d'expliquer le réflexe de l'excitation et de rassurer les élèves sur le fait que leur corps peut réagir, même si les images qu'ils-elles voient les déçoivent. La pression du groupe et la façon de la gérer est également abordée.
- En 10/11 P, pour les élèves de 13-15 ans, ainsi qu'à l'Ecole de la Transition et au COFOP (15-18 ans), les cours permettent de rappeler le cadre légal, d'identifier les ressources, de continuer à développer l'esprit critique et les différences entre pornographie et réalité, de développer des compétences pour résister à la pression du groupe et de faire connaître les services du réseau de santé sexuelle vaudois.
- En enseignement spécialisé, pour des élèves à besoins particuliers de 6-16 ans, le thème de la pornographie peut être abordé à chaque âge en fonction du niveau de compréhension et du type de besoins.

## ***2. Comment les cours d'éducation sexuelle ou d'autres programmes enseignent-ils aux enfants dès leur plus jeune âge (dès la garderie) et les adolescents à détecter les situations d'abus sexuels ou risques d'abus et à les signaler ?***

L'école a un rôle majeur à jouer en matière de santé des élèves, de promotion de la santé et de prévention, notamment des abus sexuels. Le PER inscrit cette mission dans la thématique Santé et bien-être. Une des visées prioritaires consiste à développer la connaissance de soi sur le plan physique, intellectuel, affectif et social pour agir et opérer des choix personnels. Un des objectifs d'apprentissage est de savoir reconnaître ses besoins fondamentaux et les possibilités d'action pour y répondre. Il y est question d'intégrité physique et d'estime de soi, d'émotions et de connaissance du corps humain.

La question des abus sexuels est présente depuis le début de l'histoire du mandat d'éducation sexuelle confié à la Fondation PROFA.

### Quelques chiffres (OPTIMUS 2012) <sup>1</sup>

Un enfant victime d'abus sexuels l'est souvent par un membre de son entourage familial proche. Chez les adolescent-e-s, la violence sexuelle est beaucoup plus souvent exercée par un partenaire plus ou moins du même âge.

Selon l'étude OPTIMUS réalisée 2012 et intitulée « Violences sexuelles envers des enfants et des jeunes en Suisse », 22% des filles et 8% des garçons ont déjà été victimes au moins une fois dans leur vie d'une agression sexuelle avec contact physique. La probabilité d'être victime d'une agression sexuelle est deux à trois fois plus élevée pour les filles que pour les garçons.

---

<sup>1</sup> <https://www.kinderschutz.ch/fr/fachpublikation-detail/etude-optimus-suisse-2012-6.html>

Les cours d'éducation sexuelle abordent le thème des abus sexuels aux âges suivants :

- En 3P et 4 P, pour les élèves de 6-8 ans, le programme « Education à la vie et prévention des abus sexuels » a pour objectif d'apporter aux enfants une meilleure connaissance du corps sexué (différences et similitudes), de reconnaître leurs sensations et émotions (agréables/désagréables), de prendre conscience de leur capacité à être respectés dans leur intégrité physique, de ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, et d'identifier des ressources.
- En 6 P, pour les élèves de 9-10 ans, les objectifs sont de continuer à développer les connaissances du corps sexué, de son évolution à l'approche de la puberté, de parler de la procréation, de renforcer l'estime de soi, d'explorer le champ des sentiments et des émotions dans le respect de soi, des autres, des différences et des limites liées à l'intimité. Il s'agit de développer les compétences des élèves, leur capacité à être respectés dans leur intégrité physique et d'identifier des ressources.
- En 8 P, pour les élèves de 11-12 ans, les objectifs sont de comprendre la puberté plus en détail, les transformations du corps et les soins à y apporter ainsi que les changements du psychisme, les sensations nouvelles, les relations aux autres, l'intimité et son respect. Ils visent aussi à renforcer l'estime de soi. Les élèves vont développer leurs compétences autour des gestes/paroles qui blessent et seront sensibilisés à la question du consentement.
- En 10 P/11 P, pour les élèves de 14-16 ans, les objectifs sont de prévenir les violences sexuelles, les grossesses non désirées et les infections sexuellement transmissibles (IST). Les relations amoureuses sont abordées dans une vision positive et respectueuse de la sexualité. Les cours visent aussi à renforcer l'estime de soi (respecter les autres et se faire respecter). Les élèves sont sensibilisés au fait qu'aucune contrainte n'est acceptable.
- A l'Ecole de la transition et au COFOP, pour les élèves de 15-20 ans, les objectifs sont essentiellement de développer une bonne estime de soi par une meilleure connaissance de leur corps, de leurs sentiments et de leurs désirs, de connaître les risques en matière d'IST et de VIH, de grossesse non désirée, de violences et d'apprendre à gérer ces risques, d'obtenir les connaissances légales (loi sur la majorité sexuelle, reconnaissance en paternité par exemple), de favoriser leur sens critique face aux différents modèles de comportement représentés dans les médias, de promouvoir leur autonomie et de connaître le réseau de santé sexuelle vaudois.
- En institutions et écoles spécialisées les objectifs d'apprentissage et les outils pédagogiques de l'enseignement obligatoire sont adaptés aux élèves des écoles et institutions spécialisées, en fonction de l'âge, du niveau de développement et des spécificités de chacun-e.

#### Evocations d'abus sexuels pendant un cours d'éducation sexuelle de PROFA

En 2000, sur l'impulsion du Dr Nahum Frenck, médecin pédiatre référent du Service d'éducation sexuelle de PROFA, a été créé le Groupe de référence interne (GRI) afin de gérer les situations d'évocation d'abus sexuels, de maltraitance et d'infraction à la loi sur la majorité sexuelle. Le GRI se réunit à quinzaine et garantit une prise en charge rapide et interdisciplinaire des évocations.

Le GRI est composé de :

- deux chef-fes de service (Education sexuelle+ Consultation de santé sexuelle),
- d'un médecin pédo-psychiatre consultant,
- d'un-e collaborateur-trice du Centre LAVI,
- d'un-e médecin de la consultation de santé sexuelle,
- de deux représentant-e-s terrain,
- d'une secrétaire qui protocole la réflexion et les décisions prises.

La procédure GRI a été convenue avec l'Unité PSPS et le SESAF. Toutes les directions d'établissement du canton en sont informées.

Le Service d'éducation sexuelle de PROFA a travaillé en 2018, conjointement avec l'Unité PSPS, pour coordonner les deux procédures GRI/SESAME afin de garantir le respect de la législation sur la protection des mineurs et la prise en charge la plus efficace et rapide des situations d'évocation d'abus sexuels, de maltraitance et d'infraction à la loi sur la majorité sexuelle.

Le mandat SESAME (Soutien aux établissements scolaires lors de situations de suspicions d'abus sexuels et de maltraitance des élèves) a, quant à lui, abouti à la mise sur pied d'une formation pour les professionnel-le-s des établissements scolaires de l'enseignement obligatoire et à l'élaboration d'une procédure cantonale (procédure SESAME), afin de permettre aux acteurs de l'école de mieux analyser et orienter les situations de suspicions d'abus sexuels et de maltraitance.

En complément, des cours d'éducation sexuelle, des actions de prévention et des projets de promotion de la santé et de prévention, en lien avec l'utilisation d'Internet, abordent certains aspects liés au contenu pornographique et la prévention de la « cyberprédation ». C'est le cas, par exemple, lors des activités avec le carnet de suivi MITIC, mis en place en 2016, avec une *initiation aux règles de sécurité sur les données personnelles* dès le Cycle 1 (<https://www.bdrp.ch/etiquette/carnet-de-suivi-mitic>).

Les outils d'Action Innocence, utilisés régulièrement dans le cadre de projets d'établissements scolaires, permettent d'aborder dès l'âge de 8 ans la question des images choquantes et/ou illégales et des mauvaises rencontres (<https://www.actioninnocence.org/prevention/>). Des informations sont aussi disponibles sur <http://www.surferprudent.org/> et [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch).

### **3. Quelles informations et conseils sont délivrés aux parents souhaitant mettre en place un contrôle parental ou un encadrement pour empêcher l'accès de leurs enfants à des contenus pornographiques ou du moins à le limiter autant que possible ? Où ces informations sont-elles accessibles ?**

Il n'y a pas de recommandation systématique aux parents sur le contrôle parental par l'Etat. Toutefois, dans le cadre des soirées d'informations aux parents, les directions d'établissement, la police et les préfets peuvent évoquer ces questions et transmettre les informations utiles (par exemple : [www.sois-prudent.ch](http://www.sois-prudent.ch)).

L'essentiel est que les parents parlent régulièrement avec leurs enfants de l'usage du téléphone portable et qu'ils les informent du contrôle parental s'ils le mettent en place. Si leur enfant a vu des images choquantes, il est possible pour les parents et les élèves d'en parler avec les professionnel-le-s de l'école, d'appeler le 147 ou d'envoyer un message sur [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch).

La plupart des fournisseurs d'accès à Internet et des fabricants de téléphones ont maintenant des outils et/ou des informations permettant de paramétrer le contrôle parental :

- *liés à la mise en place des outils eux-mêmes chez les principaux opérateurs: SWISSCOM, SUNRISE ;*
- *liés à la possibilité d'installer des logiciels de contrôle parental sur tous les systèmes d'exploitation (WINDOWS, APPLE). Ceci relève de la responsabilité parentale.*

Des informations sont également accessibles sur le site de l'OFAS : programme national Jeunes et médias de l'Office fédéral des Assurances sociales (OFAS) <https://www.jeunesetmedias.ch/fr.html>.

### **4. Des actions de prévention sont-elles envisagées en matière de contrôle parental ? Si oui, comment ? Et sinon, pourquoi ?**

Hormis celles qui sont exposées dans les réponses et développements qui précèdent et qui sont toujours susceptibles d'être adaptées en fonction de l'évolution des besoins et des outils à disposition, des actions de prévention supplémentaires ne sont pas prévues en l'état. C'est le lieu de rappeler que la gestion des téléphones portables et des accès que ceux-ci fournissent relèvent de la vie privée et sont prioritairement du ressort de la responsabilité parentale.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 9 juin 2021.

La présidente :

*N. Gorrite*

Le chancelier :

*V. Grandjean*

**Annexe 1 : Les recommandations par tranche d'âge en lien avec la pornographie des « Standards de l'OMS pour l'éducation sexuelle en Europe »**

<b>6-9 ans</b>	<b>INFORMATION</b> <b>Informer l'enfant sur</b>	<b>COMPETENCES</b> <b>Permettre à l'enfant de</b>	<b>ATTITUDES</b> <b>Aider l'enfant à développer</b>
Sexualité	... le sexe dans les médias (y compris sur Internet)	... apprendre à composer avec le sexe dans les médias.	la compréhension du concept de «sexualité acceptable» (mutuellement consentie, volontaire, égalitaire, adaptée à l'âge, au contexte et respectueuse de soi)  <i>la conscience que la sexualité est représentée de différentes manières dans les médias</i>
<b>9-12 ans</b>	<b>INFORMATION</b> <b>Informer l'enfant sur</b>	<b>COMPETENCES</b> <b>Permettre à l'enfant de</b>	<b>ATTITUDES</b> <b>Aider l'enfant à développer</b>
Sexualité		... <i>distinguer entre sexualité dans la vie réelle et sexualité dans les médias</i>  <i>utiliser les médias modernes (mobiles, Internet) et être conscient de leurs risques et avantages</i>	... <i>la compréhension de la sexualité comme un processus d'apprentissage.</i>
Sexualité et droits	<b>les droits sexuels selon la définition de l'IPPF et de la WAS*</b> <i>lois et réglementations nationales (p. ex. âge de consentement)</i>	<b>agir dans le cadre de tels droits et responsabilités</b> <i>demander aide et information</i>	la conscience des droits et des choix <i>l'acceptation des droits sexuels pour soi et pour les autres</i>
Déterminants sociaux et culturels de la sexualité (valeurs/normes)	<b>l'influence de la pression de groupe (pairs), des médias, de la pornographie, de la culture, de la religion, du sexe, des lois et du statut socio-économique sur les décisions, les relations et le comportement liés à la sexualité</b>		
<b>12-15 ans</b>	<b>INFORMATION</b> <b>Informer l'enfant sur</b>	<b>COMPETENCES</b> <b>Permettre à l'enfant de</b>	<b>ATTITUDES</b> <b>Aider l'enfant à développer</b>
Déterminants sociaux et culturels de la sexualité (valeurs/normes)	l'influence de la pression du groupe (pairs), des médias, de la pornographie, de la culture (urbaine), de la religion, du sexe, des lois et du statut socio-économique sur les décisions, les relations et les comportements liés à la sexualité	<b>discuter ces influences externes et faire une évaluation personnelle</b> acquérir des compétences en matière de médias et composer avec la pornographie	... <i>l'acceptation de différents avis, idées et comportements en matière de sexualité</i>

15 ans et plus	<b>INFORMATION</b> Informer l'enfant sur	<b>COMPETENCES</b> Permettre à l'enfant de	<b>ATTITUDES</b> Aider l'enfant à développer
Sexualité	<p>...  <b>les relations sexuelles de nature transactionnelle (prostitution, mais aussi sexe en échange de petits cadeaux, repas, sorties, petites sommes d'argent), la pornographie, l'addiction ou la dépendance sexuelle</b></p> <p><i>les variations dans le comportement sexuel; les différentes phases de l'excitation</i></p>	<p>...  <i>être capable d'exprimer respectueusement ses propres limites, et prendre en compte ceux des autres.</i></p> <p><i>Réfléchir aux dimensions de pouvoir inhérentes à la sexualité.</i></p>	
Déterminants sociaux et culturels de la sexualité (valeurs/normes)	<p>...  <i>l'influence de la pression du groupe (pairs), des médias, de la pornographie, de la culture, de la religion, du sexe, des lois et du statut socio-économique sur les décisions, les relations et les comportements liés à la sexualité</i></p>	<p>...  <i>acquérir des compétences pour gérer les médias</i></p>	<p><b>la conscience de l'influence de facteurs sociaux, culturels et historiques sur le comportement sexuel</b></p> <p>...  <b>la conscience de la responsabilité de son propre rôle et de ses propres points de vue en lien avec le changement sociétal</b></p>



**Annexe 2 : Les recommandations par tranche d'âge en lien avec le thème des abus sexuels des « Standards de l'OMS pour l'éducation sexuelle en Europe »**

<b>0-4 ans</b>	<b>INFORMATION</b> <b>Informier l'enfant sur</b>	<b>COMPETENCES</b> <b>Permettre à l'enfant de</b>	<b>ATTITUDES</b> <b>Aider l'enfant à développer</b>
Sexualité, santé et bien-être	<p>les bonnes et mauvaises expériences de son corps / Qu'est-ce qui provoque un bon ressenti/sensation? (écouter son corps)</p> <p>le droit de refuser si l'expérience ou le ressenti n'est pas plaisant</p>	<p>faire confiance à son instinct</p> <p>appliquer le modèle des 3 pas (dire non, partir, parler avec quelqu'un de confiance)</p> <p>se sentir bien</p>	<p>une appréciation de son corps</p> <p>la conscience qu'il est juste de demander de l'aide</p>
Sexualité et droits	<p>le droit d'être en sécurité et protégé</p> <p>la responsabilité des adultes envers la sécurité des enfants</p> <p>le droit de poser des questions sur la sexualité</p> <p>le droit d'explorer les identités sexuelles</p> <p><i>le droit d'explorer la nudité et le corps, d'être curieux</i></p>	<p>dire oui et non développer des compétences de communication</p> <p>exprimer besoins et désirs</p> <p><i>faire la différence entre les bons et les mauvais secrets</i></p>	<p>une conscience de ses propres droits qui contribue à une meilleure assurance</p> <p>l'attitude «mon corps m'appartient»</p> <p>le sentiment qu'il est possible de décider pour soi</p>
Déterminants sociaux et culturels de la sexualité (valeurs/normes)	<p>les règles sociales et les valeurs et normes culturelles.</p> <p>les rôles sexuels</p> <p>la distance sociale à maintenir avec différentes personnes</p> <p><i>l'influence de l'âge sur la sexualité et le comportement adapté à l'âge</i></p> <p><i>les normes concernant la nudité</i></p>	<p>faire la différence entre les comportements en privé et en public</p> <p>respecter les règles sociales et les normes culturelles</p> <p>se comporter de manière adaptée au contexte</p> <p><i>savoir que les touchers intimes ne sont pas acceptables dans n'importe quel endroit</i></p>	<p>le respect de son propre corps et de celui des autres</p> <p>l'acceptation des règles sociales concernant la vie privée et l'intimité</p> <p>le respect du «non» ou «oui» des autres</p>

4-6 ans	<b>INFORMATION</b> Informer l'enfant sur	<b>COMPETENCES</b> Permettre à l'enfant de	<b>ATTITUDES</b> Aider l'enfant à développer
Sexualité	... <i>les sensations liées à la sexualité (proximité, plaisir, excitation) comme faisant partie de la gamme des sensations humaines (elles doivent être positives, n'inclure aucune coercition et ne pas faire mal)</i>		
Relations et styles de vie	les différentes sortes de relations (familiales)	<b>développer des relations adéquates avec les autres, les membres de la famille, les amis</b>  <b>vivre ensemble en famille dans le respect mutuel</b>	
Sexualité, santé et bien-être	les bonnes et mauvaises expériences de son corps / qu'est ce qui provoque un bon ressenti/sensation? (écouter son corps)  le droit de refuser si l'expérience ou le ressenti n'est pas plaisant	faire confiance à son instinct et appliquer le modèle des 3 pas (dire non, partir, parler avec quelqu'un de confiance)  réussir à ressentir le bien-être	<b>la conscience de pouvoir choisir</b>  <b>la conscience des risques</b>  une bonne estime de son corps  la conscience qu'il est juste de demander de l'aide
Sexualité et droits	<b>les abus; il y a des personnes qui ne sont pas gentilles; elles prétendent être bienveillantes, mais peuvent être violentes</b>  ses propres droits (y compris le droit d'être informé et le droit d'être protégé)  la responsabilité des adultes envers la sécurité des enfants	<b>poser des questions</b>  <b>s'adresser à quelqu'un de confiance en cas de problème</b>  exprimer ses besoins et désirs	l'attitude «mon corps m'appartient»  la conscience de ses droits
Déterminants sociaux et culturels de la sexualité (valeurs/normes)			... le respect de son corps et de celui des autres
6-9 ans	<b>INFORMATION</b> Informer l'enfant sur	<b>COMPETENCES</b> Permettre à l'enfant de	<b>ATTITUDES</b> Aider l'enfant à développer
Sexualité, santé et bien-être	... <b>les violences et agressions sexuelles</b>  <i>les adresses ressources pour obtenir de l'aide</i>	<b>poser des limites</b>  faire confiance à son instinct et appliquer le modèle des 3 pas (dire non, partir, parler avec quelqu'un de confiance)	<b>le sentiment de sa propre responsabilité pour sa santé et son bien-être</b>  la conscience des choix et des possibles  la conscience des risques
Sexualité et droits	... les abus  la responsabilité des adultes envers la sécurité des enfants	<b>demander de l'aide et des informations</b>  se tourner vers quelqu'un de confiance en cas de problème  <b>nommer ses droits</b>  <i>exprimer ses propres besoins et désirs</i>	<b>le sentiment de responsabilité envers soi-même et les autres</b>  la conscience des droits et des choix

9-12ans	<b>INFORMATION</b> Informer l'enfant sur	<b>COMPETENCES</b> Permettre à l'enfant de	<b>ATTITUDES</b> Aider l'enfant à développer
Sexualité		... refuser des expériences sexuelles non voulues ...	... (la sexualité devrait être mutuellement consentie, volontaire, égalitaire, adaptée à l'âge, au contexte et respectueuses de soi) ...
Sexualité, santé et bien être	... la prévalence et les différents types d'abus sexuels, comment les éviter et où trouver de l'aide ...	... exprimer ses limites et envies, et éviter des expériences sexuelles non protégées et non voulues  <i>demander aide et soutien en cas de problèmes (puberté, relations, etc.)</i>	
Sexualité et droits	<b>les droits sexuels</b> ...	<b>agir dans le cadre de tels droits et responsabilités</b> ...	
12-15ans	<b>INFORMATION</b> Informer l'enfant sur	<b>COMPETENCES</b> Permettre à l'enfant de	<b>ATTITUDES</b> Aider l'enfant à développer
Relation et styles de vie	... <i>les différentes sortes de relations (plaisantes et déplaisantes), de familles et de modes de vie</i>		
Sexualité, santé et bien-être	... la prévalence et les différents types d'abus sexuels, comment les éviter et où trouver de l'aide ...	... <i>refuser ou stopper des contacts sexuels déplaisants ou non protégés</i> ... <i>reconnaître les situations à risque et être capable de les gérer</i> ...	
15ans et plus	<b>INFORMATION</b> Informer l'enfant sur	<b>COMPETENCES</b> Permettre à l'enfant de	<b>ATTITUDES</b> Aider l'enfant à développer
Sexualité, santé et bien-être		<b>contrer le harcèlement sexuel; acquérir des compétences d'autodéfense</b>  demander de l'aide en cas de problème ...	